



UNIL | Université de Lausanne

Faculté des géosciences
et de l'environnement

Maîtrise universitaire ès Sciences en géographie, environnement et aménagement

Master of Science (MSc) in Geography, Environment and Planning

Faculté des géosciences et de l'environnement
Université de Lausanne

- Spécialisation Urbanisme durable
- Spécialisation Gestion durable des régions de montagne
- Spécialisation Développement durable Nord/Sud
- Spécialisation Analyse et modélisation territoriales
- Sans spécialisation

Plan d'études

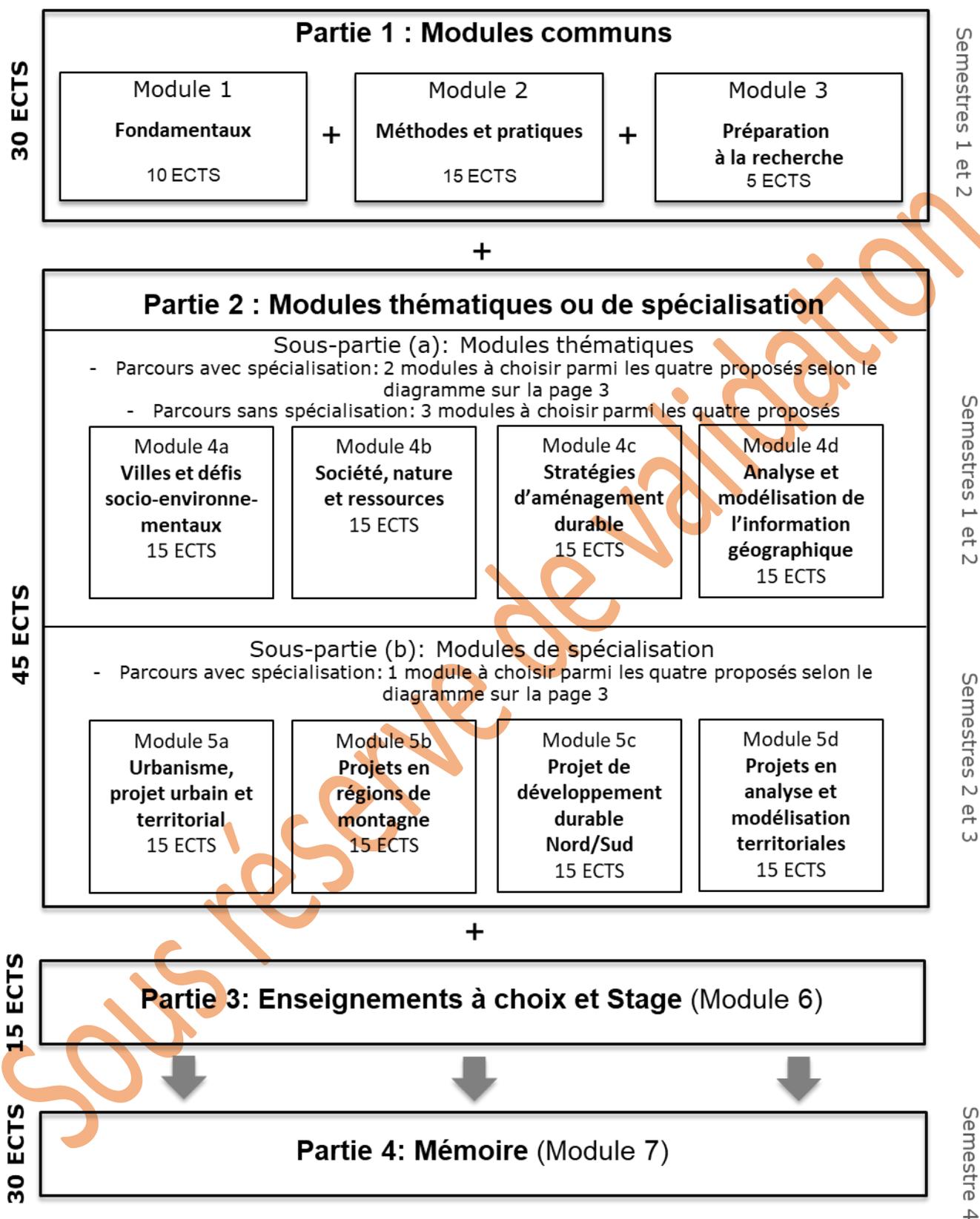
Entrée en vigueur | 15 septembre 2025



Site internet de la maîtrise universitaire | www.unil.ch/mastergeographie

Faculté des géosciences et de l'environnement | www.unil.ch/gse

Plan d'études 2025 – 2026



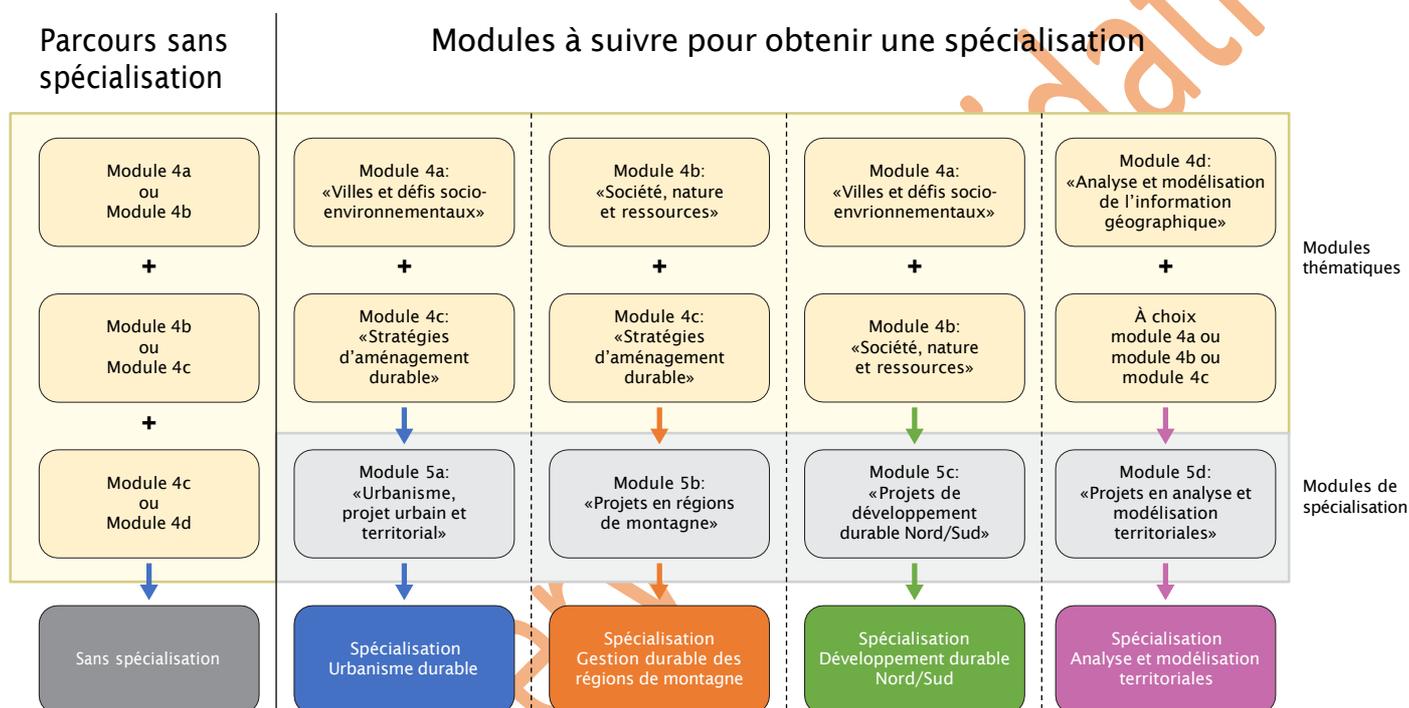
Plan d'études

De niveau 2^{ème} cycle, ce programme de formation de 120 crédits ECTS a une durée prévue de 4 à 6 semestres au maximum. Il est donné en français avec plusieurs cours en anglais.

Cursus à temps partiel : Conformément à la Directive 3.12 de la Direction en matière d'études à temps partiel, le cursus à temps partiel est le même qu'à temps plein mais pour une durée de 8 à 10 semestres au maximum. L'étudiante ou l'étudiant inscrit à temps partiel prendra contact avec la personne en charge de la coordination du master pour aménager son cursus.

Informations importantes

Le choix éventuel d'une spécialisation se fait par l'inscription au module de spécialisation. Voici les modules à suivre pour le parcours général sans spécialisation ainsi que pour l'obtention d'une spécialisation :



Légende du plan d'études

Semestre : SA1 = 1^{er} semestre (automne), SP2 = 2^e semestre (printemps), SA3 = 3^e semestre (automne), etc.

Enseignant·e·s : NN = enseignant·e non nommé·e, (coord.) = coordinateur ou coordinatrice du cours, (resp.) = responsable du cours

Type de cours : C = cours ex cathedra, E = exercices, T = terrain, TP = travaux pratiques, S = séminaires

Crédits ECTS : Un crédit ECTS vaut 25-30h de travail effectif

Évaluation : Écrit ou Oral = évaluation durant la session d'examens, Pratique = évaluation durant le semestre, CCI = contrôle continu durant le semestre

Partie 1 : Modules communs

Les trois modules doivent obligatoirement être suivis.

Module 1 - Fondamentaux							10 ECTS
Enseignements	Enseignant·e·s	Obl./Opt.	Heures	Sem.	Évaluation	Crédits	
Géographie et environnement	Kull, Salomon Cavin	Obligatoire	28CS	SA1	A définir	5	
Gouvernance, planification et aménagement <i>Cours donné partiellement en anglais</i>	Véron (coord.), Yilmaz, Müller, Debrunner	Obligatoire	28CTP	SA1	Ecrit (3h)	5	
Validation du module : moyenne pondérée par les crédits ECTS égale ou supérieure à 4.0							

Module 2 – Méthodes et pratiques							15 ECTS
Enseignements	Enseignant·e·s	Obl./Opt.	Heures	Sem.	Évaluation	Crédits	
Cycle de projet <i>*Prérequis pour les spécialisations Gestion durable des régions de montagne et Développement durable Nord/Sud</i>	Walters (resp.), Mager	Optionnel*	28CTP	SA1	CCI	5	
Droit de l'aménagement du territoire <i>**Prérequis pour les spécialisations Urbanisme durable et Gestion durable des régions de montagne</i>	Largey	Optionnel**	28C 14TP	SA1	A définir	5	
Diagnostic et représentations territoriales	Mager	Optionnel	28CTP	SA1	Pratique	5	
Géovisualisation et traitement de l'information	Kaiser	Optionnel	24CTP	SP2	Pratique	5	
Validation du module : moyenne pondérée par les crédits ECTS égale ou supérieure à 4.0							
<i>Il n'est pas autorisé d'inscrire plus de crédits ECTS que le nombre exigé pour le module (15 ECTS). Si intérêt, le 4^{ème} cours peut être inscrit dans le module Enseignements à choix</i>							

Module 3 – Préparation à la recherche							5 ECTS
Enseignements	Enseignant·e·s	Obl./Opt.	Heures	Sem.	Évaluation	Crédits	
Introduction au mémoire de Master	Mager	Obligatoire	4C	SP2	Pratique	5	
Préparation du mémoire de Master	Enseignant·e·s du master	Obligatoire	Tutorats	SP2 ou SA3*			
Validation du module : l'évaluation doit être réussie (4.0 ou plus)							

**Les étudiants et étudiantes qui prévoient leur travail empirique de mémoire en été, à la suite de la première année d'études, doivent avoir réalisé l'ensemble du Module 3 au 2^e semestre (semestre de printemps). Tous les autres étudiants et étudiantes doivent suivre l'enseignement Préparation du mémoire de Master au 3^e semestre (semestre d'automne).*

Partie 2 : Modules thématiques ou de spécialisation

Pour un parcours avec spécialisation, deux modules de la sous-partie (a) sont à choisir parmi les quatre modules proposés. Les modules de la sous-partie (a) sont à suivre en 1^{ère} année. Pour un parcours sans spécialisation, trois modules sont à choisir parmi les quatre modules de la sous-partie (a) proposés. Dans ce cas, les trois modules sont à suivre entre la 1^{ère} et la 2^{ème} année.

Sous-partie (a) : Modules thématiques

Module 4a – Villes et défis socio-environnementaux						15 ECTS
Enseignements	Enseignant·e·s	Obl./Opt.	Heures	Sem.	Évaluation	Crédits
Inequality and the city <i>Cours donné en anglais</i>	Véron	Obligatoire	28C 14TP	SA1	CCI	5
Urban Worlds <i>Cours donné en anglais</i>	Müller	Obligatoire	10C 38T	SP2	CCI	5
Natures des villes	Salomon Cavin	Obligatoire	12C 24S	SP2	Pratique	5
Validation du module : moyenne pondérée par les crédits ECTS égale ou supérieure à 4.0						

Module 4b – Société, nature et ressources						15 ECTS
Enseignements	Enseignant·e·s	Obl./Opt.	Heures	Sem.	Évaluation	Crédits
Conservation de la nature <i>Cours donné partiellement en anglais</i>	Chanteloup (coord.), Walters, Reynard, Badman	Obligatoire	28CTP 16T	SA1	CCI	5
Gestion des ressources, communs et patrimonialisation	Boisvert	Obligatoire	28CS	SP2	Pratique	5
Environmental livelihoods <i>Cours donné en anglais</i>	Kull	Obligatoire	28CS	SP2	CCI	5
Validation du module : moyenne pondérée par les crédits ECTS égale ou supérieure à 4.0						

Module 4c – Stratégies d'aménagement durable						15 ECTS
Enseignements	Enseignant·e·s	Obl./Opt.	Heures	Sem.	Évaluation	Crédits
Planning and housing <i>Cours donné en anglais</i>	Debrunner	Obligatoire	A définir	SA1	A définir	5
Aménagement de la montagne	Reynard	Obligatoire	28CS 8T	SP2	CCI	5
Mobilités, durabilité et urbanisme	Rérat	Obligatoire	28CTP 20T	SP2	CCI	5
Validation du module : moyenne pondérée par les crédits ECTS égale ou supérieure à 4.0						

Module 4d – Analyse et modélisation de l'information géographique**15 ECTS**

Enseignements	Enseignant·e·s	Obl./Opt.	Heures	Sem.	Évaluation	Crédits
Remote sensing of Earth systems <i>Cours donné en anglais</i>	Mariethoz, Antoniazza	Obligatoire	48CTP	SA1	Pratique	5
Statistique spatiale	NN	Obligatoire	A définir	SP2	A définir	5
Analysis, visualisation and simulation of geographical networks <i>Cours donné partiellement en anglais</i>	Rozenblat	Obligatoire	24CTP	SP2	Pratique	5

Validation du module : moyenne pondérée par les crédits ECTS égale ou supérieure à 4.0

Sous-partie (b) : Modules de spécialisation

Pour un parcours avec spécialisation, un seul module est à choisir parmi les quatre modules proposés dans la sous-partie (b) selon le diagramme sur la page 3 de ce document. Pour un parcours sans spécialisation, aucun de ces modules ne peut être suivi. Les modules 5a, 5b ou 5d sont à suivre aux 2^e et 3^e semestres d'études. Le module 5c est à suivre aux 2^e, 3^e et 4^e semestres.

Module 5a – Urbanisme, projet urbain et territorial**15 ECTS**

Enseignement	Enseignant·e·s	Obl./Opt.	Heures	Sem.	Évaluation	Crédits
Atelier 1 de conception de projet d'urbanisme écologique : théorie du projet et pratiques des outils	Delabarre (resp.), NN	Obligatoire	5C 40TP 10T	SP2	Pratique	5
Atelier 2 de conception de projet d'urbanisme écologique : théorie du projet et pratiques des outils	Delabarre (resp.), NN	Obligatoire	4C 80TP 8T	SA3	Pratique	10

Validation du module : moyenne pondérée par les crédits ECTS égale ou supérieure à 4.0

Module 5b – Projets en régions de montagne**15 ECTS**

Enseignement	Enseignant·e·s	Obl./Opt.	Heures	Sem.	Évaluation	Crédits
Integrated Course Mountain Ecosystems <i>Faculté FBM, Cours donné en anglais</i>	Guisan	Obligatoire	28C	SP2	Pratique	3
Integrated Practical Work Mountain Ecosystems in the Alps <i>Faculté FBM, Cours donné en anglais</i>	Guisan	Obligatoire	52T	SP2	Pratique	4
Projets en montagne : conception et pratiques inter- et transdisciplinaires <i>Cours donné à Sion</i>	Chanteloup (resp.), Reynard	Obligatoire	18CTP 16T	SP2 et SA3	CCI	8

Validation du module : moyenne pondérée par les crédits ECTS égale ou supérieure à 4.0

Module 5c – Projets de développement durable Nord/Sud						15 ECTS
Enseignement	Enseignant·e·s	Obl./Opt.	Heures	Sem.	Évaluation	Crédits
Recherche appliquée en partenariat	Boisvert Walters	Obligatoire	10C 60T	SP2	Pratique	6
Expérience pratique de recherche sur le terrain	Kull Véron	Obligatoire	12C 60T	SA3	Pratique	6
Sustainable Development : Approaches beyond the N-S Binary	Véron Kull	Obligatoire	12C	SA3	Pratique	2
Expérience de terrain et d'exploitations des données secondaires <i>À suivre en parallèle avec le mémoire</i>	Boisvert	Obligatoire	4TP	SP4	Validation sans note	1
Validation du module : moyenne pondérée par les crédits ECTS égale ou supérieure à 4.0						

Module 5d – Projets en analyse et modélisation territoriales						15 ECTS
Enseignement	Enseignant·e·s	Obl./Opt.	Heures	Sem.	Évaluation	Crédits
Projets en analyse et modélisation territoriales I	Kaiser (resp.)	Obligatoire	6CTP	SP2	Pratique	5
Projets en analyse et modélisation territoriales II	Kaiser (resp.)	Obligatoire	12CTP	SA3	Pratique	10
Validation du module : moyenne pondérée par les crédits ECTS égale ou supérieure à 4.0						

Partie 3 : Enseignements à choix et Stage

Module 6 Enseignements à choix et Stage – 15 crédits ECTS

L'étudiante ou l'étudiant peut choisir des enseignements de la liste ci-dessous et peut aussi proposer des enseignements optionnels au sein de la FGSE, dans une autre faculté de l'UNIL ou dans une autre haute école universitaire (EPFL, UNIGE, UNINE etc.). Une liste d'enseignements à choix recommandés est disponible sur le site internet du master sous l'onglet *Formation > Règlements et plans d'études*.

Il est également possible de réaliser un stage professionnel dans une entreprise privée, une administration publique, un bureau d'étude, une association ou une organisation non gouvernementale, etc. Ce stage peut être réalisé en lien avec le mémoire de master. Dans ce cas, l'étudiante ou l'étudiant clarifie avec la personne désignée pour diriger son mémoire de master et le ou la responsable de stage les modalités de réalisation du mémoire. Le nombre de crédits ECTS octroyé pour un stage ne peut dépasser 10 crédits ECTS. Les modalités de validation du stage sont publiées sur le site internet du master sous l'onglet *Étudiant·e·s > Stages*.

Enseignements à choix recommandés hors de tout cursus					
Enseignements	Enseignant·e·s	Heures	Sem.	Évaluation	Crédits
Atelier international de projets d'urbanisme <i>Préalable obligatoire : Module 5a</i> <i>Recommandé pour la spécialisation urbanisme durable</i>	Delabarre (resp.) NN (autre partenaire)	2C 28TP 4T	SP4	Pratique	5
Démocratie participative <i>Faculté des SSP</i> <i>Recommandé pour la spécialisation urbanisme durable</i>	Mazzoleni	28C	SA	CCI	3
Séminaire interfacultaire en environnement	Rozenblat (resp.)	18CS	SP	Pratique	3
Healthy Urban Systems, MOOC <i>Cours en anglais avec sous-titrages en français</i>	Rozenblat (coord.)	28C 14TP	SA ou SP	Pratique	5
Special topics in geography, environment and planning <i>Pas offert tous les ans</i>	NN	A définir	SA ou SP	A définir	3

Partie 4 : Mémoire

Module 7 Mémoire de master – 30 crédits ECTS

Pour un parcours avec spécialisation, le travail de mémoire doit être lié aux modules 4 et 5 choisis.

Le travail de mémoire est à rendre à la fin du 4^{ème} semestre (voire, à la fin du 8^{ème} semestre pour les personnes inscrites dans le cursus à temps partiel). Les modalités pratiques (nombre d'exemplaires, dépôt, édition, etc.) sont précisées sur le site internet du master sous l'onglet *Mémoires*.

Le mémoire peut être un travail de recherche en lien avec une pratique effectuée dans une entreprise, une administration publique, une association, etc.

Le mémoire est réussi en cas d'obtention d'une note de 4.0 au moins.

* * *

Adopté par le Conseil de Faculté dans sa séance du